

Avis de Vente au plus offrant A.O. N° 12 /2016

La société Gammarth Immobilière (G.I), Société de droit tunisien propriété de l'Etat et mandatée par ce dernier se propose de lancer un appel d'offres de Cession à l'amiable pour le compte de l'Etat tunisien sept (07) Biens Immobiliers (en Lots séparés) sis à **Sahloul, Hergla Sousse et Monastir**:

Lot	Terrain	Titre Foncier	Lotissement	Vocation	Superf.	CUF	COS	Hauteur
I	Hergla 440	125160 Sousse	Lotissement de l'AFH « Hergla 1 » Sousse en face de plage de Hergla	Habitat individuel jumelé	395 m ²	0,7	0,4	8 m R+1
II	Hergla 441	125161 Sousse		Habitat individuel jumelé	396 m ²	0,7	0,4	8 m R+1
III	Sahloul 40	134940 Sousse	Lotissement de l'AFH « Sahloul C » Hammam Sousse en face de l'Agence Technique des Transports Terrestres	Habitat individuel isolé	504 m ²	1	0,35	11 m R+2
IV	Sahloul 42	134942 Sousse		Habitat individuel isolé	504 m ²	1	0,35	11 m R+2

Lot	Appartement	Titre Foncier	Adresse	Emplacement	Type	Sup. Couv.
V	Appartement Farah	114794 Sousse	N°23, au 7ème Etage, Résidence Farah, Avenue Yesser Arafat, Sahloul 1- Sousse	Avenue Yesser Arafat Sahloul 1 à proximité de l'hôpital de Sahloul - Sousse.	S+2	122 m ²
		114757 Sousse	N°01, au sous-sol de la Résidence Farah		Place de parking	11 m ²
VI	Appartement Mandara 174	52522 Monastir	Appartement 34, Bloc E, Résidence Mandara, Avenue Farhat Hached, Sahline- Monastir	Avenue Farhat Hached, sur la voie Touristique et à 15 minutes de l'aéroport International de Monastir	S+3	104 m ²
VII	Appartement Mandara 175	52523 Monastir	Appartement 33, Bloc E, Résidence Mandara, Avenue Farhat Hached, Sahline- Monastir		S+3	104 m ²

Les plans de situation sont disponibles sur le site www.gammarth-immobiliere.tn, ou directement chez Gammarth Immobilière.

Les biens immobiliers objet de la cession relèvent de la propriété de l'Etat tunisien et ils sont **libres de tous droits ou hypothèques**. Il figure dans le domaine de propriété privée de l'Etat. La propriété a été acquise par l'Etat aux termes des décisions de confiscation et en application du Décret-loi n° 2011-13. Gammarth Immobilière et l'Etat garantissent que la possession soit paisible contre les troubles de droit du fait des tiers - garantie incidente et appel en garantie.

Les terrains objet des lots I, II, III et IV sont viabilisés et raccordés aux différents réseaux d'infrastructures publiques.

L'appartement objet du lot V se situe dans une résidence de standing et calme à proximité de l'hôpital de Sahloul.

Les appartements Objet des lots VI et VII sont situés dans un ensemble résidentiel sur la route touristique et à 15 minutes de l'aéroport international de Monastir

La vente porte sur les divers ouvrages, équipements et biens dans l'état où ils se trouvent, à constater sur place par le soumissionnaire et ses conseillers sous sa propre responsabilité.

Toute personne physique ou morale désirant prendre part au présent appel d'offres est autorisée à visiter les biens mis en vente. Les visites seront organisées sur rendez-vous durant la période allant du 02 Mai au 06 Juin 2016. Les candidats devront en formuler la demande de visite auprès de Gammarth Immobilière selon les conditions fixées dans le cahier des charges (C.C) et après retrait de ce dernier, aux heures ouvrables, contre le paiement de la somme non remboursable de cent dinars (100 DT) en espèces ou par chèque au service financier de la société ou à son agence régionale sise en face du carrefour Sahloul-Sousse

Chaque candidat est admis à participer à un ou plusieurs lots séparément. Les soumissionnaires feront parvenir leurs offres par voie postale, sous pli recommandé, par rapid-poste ou les déposer directement au bureau d'ordre central de Gammarth Immobilière contre décharge. Les offres seront placées sous enveloppe extérieure fermée et scellée avec la mention :

Destinataire : Société Gammarth Immobilière

Adresse : Rue du Lac d'Annecy - Passage du Lac Malawi Immeuble Al Karama Holding Les berges du lac 1053 Tunis - Tunisie

Objet : Participation à l'Appel d'Offres n° 12 /2016

«A Ne Pas Ouvrir par le service du bureau d'ordre»

Cette enveloppe extérieure comportera les pièces administratives et financières de A à F énumérées dans l'art. 8 « contenu des offres » dont le cautionnement de participation selon les conditions figurant au C.C et fixé à sept mille dinars (7 000 DT) pour les lots I, II, III, IV et à deux mille dinars (2 000 DT) pour les lots V, VI et VII.

La date limite de remise des offres est fixée au **Mardi 07 Juin 2016 à 11H00**, le cachet du bureau d'ordre de G.I faisant foi. **La séance publique d'ouverture** des plis sera tenue le même jour à **11H30** au siège de la société en présence d'un huissier notaire, des soumissionnaires ou leurs représentants (munis d'une pièce d'identité et d'une procuration).

Les soumissionnaires demeurent liés par leurs soumissions pendant **cent vingt (120) jours** à compter du jour suivant la date limite de réception des offres.

Pour plus d'informations veuillez contacter le service commercial de la société ou son agence régionale (71.962.218, 73.369.037 ou 98.910.000). **GI**